ANNIVIERS

Prochain forum:
vendredi 19 mai 2006, 20 heures, Grimentz, salle de gymnastique.

Modérateur:
Jean Bonnard, rédacteur en chef du *Nouvelliste*.

Thème:
Finances et fiscalité

Invité
Jean-René Fournier, conseiller d'Etat

Bonne santé financière

Annie Viers nous résume les points forts liés au thème des finances et de la fiscalité. Elle parle de la bonne santé financière de la nouvelle commune.

Page 2

Quid de votre porte-monnaie?

Quelles conséquences aura la fusion pour le porte-monnaie du contribuable? Des calculs précis ont été faits.

Page 3

INFusion

Bulletin d'information gratuit sur la fusion des communes d'Anniviers

Mai 2006 | 3

Entre rationnel et émotionnel

Finances et fiscalité»: comment aborder ce troisième thème en informant au mieux les citoyens, sans toutefois tomber dans les méandres de la technique comptable? Notre principal souci reste la question que se pose chacun d'entre nous: quel sera notre avenir et comment conserver - voire améliorer - notre qualité de vie en Anniviers?

Deux aspects se profilent pour aider à prendre une décision: le rationnel d'une part, l'émotionnel d'autre part.

Le travail d'un Exécutif se construit sur les décisions des assemblées primaires, sur la base de multiples lois, en fonction de décomptes, d'obligations, de taxes à encaisser (comme celle qui est régie par le principe du pollueur-payeur, mais pas toujours appliquée à bon escient). Chacun peut imaginer que la marge de manœuvre des élus est très restreinte.

Analyser, en profondeur

Pour préparer le projet de fusion des communes d'Anniviers, il était nécessaire qu'une commission se penche, longuement, sur tout ce qui concerne les finances et la fiscalité. Ce travail a été fait en toute objectivité et neutralité, pour évaluer la faisabilité d'une éventuelle grande commune, en analysant les disparités, le mode de fonctionnement actuel de chacune des communes. Après cette analyse en profondeur, cette commission a présenté aux conseils communaux des propositions et des suggestions réalistes et cohérentes. Vous pouvez en prendre connaissance au fil des pages suivantes, et surtout lors du forum du 19 mai à Grimentz. Voilà pour le rationnel.

Quant à l'émotionnel, il amène une question intéressante. Les investissements - le Futur par définition - sont décidés par le citoyen, avec les contraintes que sont les besoins de la collectivité et, bien sûr, l'équité. Les conseillers d'aujourd'hui, comme ceux de demain, ont ce souci de préserver une bonne répartition pour le maintien d'une cohésion communale et anniviarde.

Mais chaque génération a l'obligation de se remettre en question. Demain ne passe-t-il pas par le renforcement d'un support à notre principal moteur économique qu'est le tourisme? Le futur ne passe-t-il pas par la mise en place d'une politique complémentaire commune pour l'agriculture locale? Ne doit-on pas chercher une cohésion sociale plus forte au moment où, en 2008, entrera en vigueur la nouvelle répartition des tâches entre Confédération, cantons et communes? Le pouvoir décisionnel pourrait être renforcé face aux grands projets d'investisseurs étrangers que l'économie locale ne peut absorber. La fusion des six communes permettrait de concevoir de bons projets pour la société future.

Une fiscalité supportable

Tout cela doit être contenu dans une fiscalité commune, non pas attractive à outrance, mais transparente et financièrement supportable pour la future commune et le contribuable. C'est en quelque sorte un mariage où l'harmonie entre les intérêts des citoyens et des collectivités doit être respectée.

J'ose espérer que ce troisième forum apportera encore des informations, des réponses aux questions que se posent les citoyens, car on le sait, les deux mots les plus brefs et les plus anciens, «oui» et «non», sont ceux qui exigent le plus de réflexion. Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont œuvré au sein de la Commission financière ainsi que les membres du Département concerné de l'Etat du Valais pour leur appui. Et j'invite tous les citoyens à prendre part au rendez-vous du 19 mai pour discuter de ce que pourrait être la Commune d'Anniviers vue sous l'angle des finances et de la fiscalité. ■

René Massy
Président de la Commission financière

L'invité

Pourquoi le canton s'implique-t-il?

Gouverner, c'est prévoir», dit-on, mais c'est surtout, à mes yeux, être à l'écoute des attentes qui s'expriment et tenter d'y apporter des réponses concrètes. C'est dans cet état d'esprit, et avec un plaisir tout particulier, que j'ai accepté d'être l'«invité» du votre bulletin *INFusion*.

Et comme l'homme politique s'exprime d'abord par ses actes, je me réjouis également de vous rencontrer, nombreux je l'espère, le 19 mai prochain à Grimentz, lors du forum d'information dédié au thème «Finances et fiscalité». A cette occasion, je vous détaillerai concrètement l'aide que le canton entend apporter à votre projet de fusion.

Osons les questions: Pourquoi le canton s'implique-t-il dans les projets visant à fusionner ses communes? Pourquoi paie-t-on avec l'argent des contribuables les études de fusion? Pourquoi le canton promet-il de l'argent aux communes disposées à fusionner?

Selon la vision du Conseil d'Etat, une véritable politique de fusion de communes doit être menée avec des aides financières du canton: une contribution attractive doit inciter les communes à se regrouper. Qu'on le veuille ou non, l'enjeu des fusions tient également à la garantie donnée qu'un tel projet n'ait pas de répercussions financières fâcheuses pour le citoyen-contribuable.

Il n'est guère possible de chiffrer les économies et les bénéfices que les fusions de communes apporteront, dans la mesure où elles auront des effets sur l'ensemble des structures politiques et administratives des communes et du canton. Mais sur le long terme, il ne fait guère de doute que l'argent consacré à l'encouragement des fusions de communes devrait être amorti, le canton et les communes voyant leurs structures se renforcer et gagner en efficacité.

En se regroupant, les communes d'Anniviers seront plus fortes, tant au plan des infrastructures que du poids politique. Elles pourront ainsi mieux assumer leurs tâches, par ailleurs toujours plus nombreuses et complexes. L'organisation administrative pourra être plus rationnelle tout en conservant, voire en augmentant, son efficacité. L'économie privée en bénéficiera également, car les communes désireuses d'attirer des entreprises seront en mesure de leur offrir les infrastructures adéquates et des prestations publiques de qualité.

Au-delà de ces arguments rationnels, je n'oublie pas les réalités de la vie de nos collectivités montagnardes. Je sais pertinemment qu'une collectivité n'existera jamais du seul fait que des planificateurs en ont tracé les contours et chiffré son avenir. Elle ne peut vivre et se développer que si chacun de ses membres s'y reconnaît, que s'il existe une véritable volonté de vivre ensemble non seulement dans des structures mais surtout dans une communauté partageant des valeurs communes.

Dans ce sens, votre projet me paraît promis à un bel avenir, car ces valeurs de communauté et de solidarité, vous les partagez et les vivez depuis longtemps. La multiplication des réseaux de collaborations intercommunales en atteste. Mais paradoxalement, ces associations vous ont également dépossédés d'une partie de vos droits en se substituant progressivement aux décisions prises démocratiquement dans les assemblées primaires. Dans ces circonstances, la fusion offre une solution dont il n'y a certainement pas à craindre une perte d'autonomie: c'est déjà la situation qui prévaut actuellement. Au contraire, en agrandissant l'espace de décision, en vous réappropriant le pouvoir de décision, l'autonomie communale s'en trouvera renforcée.

Je ne saurais conclure sans vous féliciter pour le chemin déjà parcouru. En bons montagnards, vous avez su avancer d'un pas sûr, seule manière d'atteindre votre objectif. En bons Anniviards, libres et indépendants, vous vous être lancés un formidable défi! Il vous appartient maintenant de décider, en toute indépendance, les conditions les plus favorables pour que chacune et chacun d'entre vous, et après vous vos enfants, puissiez vivre au mieux dans votre vallée d'Anniviers pour votre plus grand bien qui est aussi celui de tout le canton du Valais.

Jean-René Fournier
conseiller d'Etat

Les finances: parlons-en!

Vous avez été très nombreux à assister aux deux premiers forums pour discuter du projet de fusion des communes du val d'Anniviers. Vous serez certainement très nombreux aussi à venir débattre du thème des finances et de la fiscalité. Le 19 mai, le conseiller d'Etat Jean-René Fournier sera là pour nous expliquer pourquoi le canton soutient le projet de fusion. Vous pourrez discuter avec les personnes qui ont planché sur les projections, pour que nous puissions nous faire une idée de ce qui attend le contribuable de la Commune d'Anniviers. Ne manquez pas cette troisième rencontre, le 19 mai à la salle de gymnastique de Grimentz, à 20 heures.